
Équateur : les Awá et leur territoire, entre les intérêts politiques et les pressions économiques

Le ministère de l'Environnement met en danger les territoires indigènes de l'Équateur. Sous une nouvelle appellation, la « co-gestion », il prétend livrer nos terres ancestrales et leurs ressources naturelles à l'exploitation forestière, la culture du palmier et l'industrie minière.

Le 12 janvier 2007, la ministre de l'Environnement, Ana Albán, a modifié l'adjudication du territoire awá et instauré un régime de co-gestion entre les communautés indigènes awá et les communautés afro-équatoriennes de la paroisse de Ricaurte-Tululbí, canton San Lorenzo, province d'Esmeraldas. Cette décision affecte les cinq communautés awá : Guadalito, Mataje, Balsareño, Pambilar et La Unión, qui comptent 771 habitants, et un territoire de 17 493 hectares.

Les Awá sont une nation indigène ancestrale du Nord-Ouest de l'Équateur et du Sud-Ouest de la Colombie. Nous avons une culture unique et notre propre langue, l'awa-pit. En Équateur, nous possédons 22 centres (communautés) légalement constitués. Tous appartiennent à la Fédération de Centres Awá de l'Équateur (FCAE), légalement reconnue par l'État équatorien. La FCAE et ses 22 centres ont reçu, à des titres divers, l'adjudication d'environ 115 336 hectares de terres communautaires situées dans les provinces d'Esmeraldas, Carchi et Imbabura.

Nous avons besoin de nos terres pour notre subsistance et pour notre survie. Nous n'abandonnerons pas nos maisons et nos villages, et nous ne céderons pas d'un pas. Si nos terres ancestrales sont envahies il y aura des affrontements. Nous défendrons notre terre jusqu'au bout, même avec nos vies. Nous sommes loin de souhaiter les mesures extrêmes ou la violence, mais nous rendrons la ministre Ana Albán directement responsable de tout ce qui puisse se passer.

Nous faisons valoir nos droits légitimes garantis par la constitution de l'Équateur et par des traités internationaux tels que la Convention 169 de l'Organisation internationale du travail, que l'État équatorien a signée.

En avril 2006, l'Association de Noirs de l'Équateur (ASONE) a envoyé à l'ancien président Alfredo Palacios une lettre réclamant, avec des informations fausses et des accusations malintentionnées, la dérogation de l'adjudication de notre territoire awá de 99 337 ha faite par le ministère de l'Environnement le 2 mars 2006.

Il suffit de s'y rendre pour vérifier qui habite ces terres et qui les cultive. ASONE dit que nous sommes colombiens et trafiquants de drogue, mais la vérité est que nous sommes l'une des 14 nationalités indigènes officiellement reconnues en Équateur. Nous sommes tous nés ici, nous avons des documents d'identité équatoriens et toutes nos communautés sont légalement constituées. Il n'existe pas de cultures de coca sur le territoire awá.

Nous avons toujours vécu de manière pacifique dans nos terres, sans que personne ne vienne revendiquer des droits sur elles. Le 2 mars 2006, après 30 années de lutte, la ministre de l'Environnement nous a finalement adjugé 99 337 hectares de nos terres ancestrales. Cette

adjudication est le résultat d'un minutieux travail public, administratif et de terrain qui a duré trois ans. Chaque mètre des limites de nos terres a été vérifié sur le terrain.

En outre, les mêmes terres avaient été démarquées en 1988 par le ministère de l'Agriculture, en tant que « Zone d'établissement traditionnel de la communauté indigène awá », et 101 000 hectares avaient été délimités et reconnus en 1995 par l'INEFAN, l'ancien ministère de l'Environnement, comme « Réserve ethnique awá » nous appartenant par tradition. Les frontières de nos terres n'ont jamais été modifiées.

Derrière cette réclamation de l'ASONE se trouvent les trafiquants de terres de San Francisco et San Lorenzo, des organisations fantômes comme le « Frente Cívico de Defensa de los Territorios Ancestrales », en connivence avec l'ancien député d'Esmeraldas, Rafael Erazo. Ils veulent vendre nos ressources naturelles et nos terres aux entreprises forestières, minières et cultivatrices de palmier. Ils se cachent derrière l'ASONE pour faire croire qu'il s'agit d'un conflit ethnique, mais ce n'est pas ainsi. Nous n'avons pas de problèmes avec les communautés afro-équatoriennes. Nous coexistons avec elles en bons voisins, chacune dans son territoire. Chacune respecte la culture et la terre de l'autre.

Il y a déjà eu en mars une première invasion de Guido Rodríguez, un intermédiaire forestier bien connu dans la région, qui travaille pour Plywood Ecuatoriana et CODESA, du Groupe Álvarez Barba. Avec son personnel, il a envahi la forêt du centre Awá Balsareño pour ouvrir des trouées dans la forêt. La communauté l'a expulsé, comme nous l'avons fait en 2005, lorsqu'il était entré avec des tracteurs dans le territoire Awá pour abattre notre forêt et la transformer en panneaux de contreplaqué.

Dans un autre centre awá, celui de Río Tigre dans la province de Carchi, canton Tulcán, la situation est encore pire. En 2002, l'Institut national de développement agraire (INDA), institution étatique responsable de l'adjudication de terres, avait légalement adjugé au centre 6 024 hectares de terres ancestrales communales. Mais en décembre dernier, l'INDA a résolu de transférer l'adjudication à l'État, par suite d'une demande de deux associations agricoles d'Ibarra, l'Association de travailleurs autonomes de San Vicente et l'Association de développement communautaire Vista Hermosa de Río Tigre, qui réclament près de 4 000 hectares de forêt à l'intérieur du territoire awá.

Ces associations s'occupent elles aussi de spéculation foncière, et veulent s'approprier nos terres et nos forêts pour faire affaire. Elles n'y ont jamais vécu, jamais elles n'ont travaillé cette terre. Leur partenaire est une société (Egocreanet – Ecuador), à laquelle elles veulent procurer quelque 500 hectares.

Notre territoire est aujourd'hui tout ce qui reste de la forêt humide tropicale sur la côte équatorienne. Nous avons toujours défendu nos terres et conservé nos forêts. Nous vivons en harmonie avec l'environnement, en l'utilisant sans le détruire. Comme il n'y a plus de bois ni de terres disponibles pour de nouvelles plantations de palmier, ils veulent s'emparer de notre territoire awá.

Nous ne permettrons pas que l'on expulse nos communautés pour vendre notre territoire aux exploitants forestiers et aux cultivateurs de palmier. Nous sommes organisés et prêts à entreprendre toute action nécessaire. Nous avons notre propre sous-programme de gestion forestière communautaire et un centre de stockage et de transformation de bois à San Lorenzo. Nous exploitons de faibles volumes de bois par des méthodes traditionnelles de faible impact environnemental.

Si l'on veut récupérer des terres ancestrales dans la région de San Lorenzo, les autorités doivent récupérer les dizaines de milliers d'hectares que les entreprises de plantation de palmiers ont volés aux communautés afro-équatoriennes. Depuis 1999, ces entreprises ont défriché près de 40 000 hectares de forêt dans le canton de San Lorenzo pour l'établissement de plantations industrielles de palmier à huile.

Les conséquences ont été très graves. Les forêts du Chocó, énormément riches en diversité biologique, ont disparu pour toujours. Le gibier et les poissons des fleuves n'existent plus. Les communautés afro-équatoriennes n'ont pratiquement plus de terres, d'aliments ni de travail. Les fleuves ont été empoisonnés avec les pesticides et les engrais des plantations de palmier. Un désert vert agro-industriel.

Il faut signaler aussi que l'État équatorien a été complice de l'occupation de terres ancestrales et de l'abattage des forêts du canton San Lorenzo. Le 8 août 2002, l'ancien président Gustavo Noboa a signé le décret 2961 affectant à l'agriculture un polygone d'environ 60 000 hectares de terres communautaires de ce canton, constitué par des parties du territoire awá et par 5 000 hectares appartenant au patrimoine forestier de l'État.

Ce décret a été formulé conjointement par les ministères de l'Environnement, de l'Agriculture et des Affaires étrangères et par des entreprises de plantation de palmier, dans le but de légitimer les terres que ces dernières avaient acquises illégalement, d'augmenter leur étendue et de légaliser le défrichage qu'ils ont pratiqué des années durant sans les autorisations ni les études d'impact environnemental correspondantes, et sans tenir compte des communautés locales.

La FCAE exige au gouvernement de l'Équateur :

- de respecter et consolider définitivement les titres de propriété concernant le territoire awá ;
- de combattre toute invasion, exploitation de bois par des tiers, etc., dans le territoire awá ;
- de reconnaître l'autorité indigène awá sur le territoire (circonscription).

Nous demandons également à toutes les organisations leur appui et leur soutien pour la défense de notre terre.

Olindo Nastacuaz, président de la Federación de Centros Awá del Ecuador (FCAE),
www.federacionawa.org, adresse électronique : fedawa@federacionawa.org